



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1 / 4

Edition révisée n° : 1

Date : 1 / 6 / 2007

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Aquaphos

FSL-030

Xi : Irritant

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Nom commercial : Aquaphos
Type de produit : Fertilisant.
Usage : Agriculture.
Identification de la société : ROSIER SA
Rue du Berceau 1
B-7911 Moustier Belgique-Belgie
Tel: +32 (0)69 87 15 30
Fax: +32 (0)69 87 17 09
www.rosier.eu
N° de téléphone en cas d'urgence : +32 (0)70 245 245

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Phrases relatives aux dangers : Irritant pour les yeux.
Mode d'exposition dominant : Contact avec les yeux.
Symptômes liés à l'utilisation
- **Inhalation** : Toux.
- **Contact avec la peau** : Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation.
- **Contact avec les yeux** : Rougeurs, douleur. Vision brouillée.
- **Ingestion** : Douleurs abdominales, nausées.

3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants : Ce produit n'est pas dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	Classification
Acide phosphorique, sel de magnésium	:	10043-83-1	233-142-9	----	
Urea	:	57-13-6	200-315-5	----	

4 PREMIERS SECOURS

Premiers secours
- **Inhalation** : Faire respirer de l'air frais.
- **Contact avec la peau** : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
- **Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur, les clignotements, le larmolement ou la rougeur persistent.
- **Ingestion** : Rincer la bouche. Cracher.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Classe d'inflammabilité : Non combustible.

ROSIER SA

Rue du Berceau 1 B-7911 Moustier Belgique-Belgie
Tel: +32 (0)69 87 15 30
Fax: +32 (0)69 87 17 09
www.rosier.eu

En cas d'urgence : +32 (0)70 245 245



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 4

Edition révisée n° : 1

Date : 1 / 6 / 2007

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Aquaphos

FSL-030

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE (suite)

- Moyens d'extinction** : Tous les agents d'extinction sont utilisables.
Incendies avoisinants : Refroidir les surfaces exposées par pulvérisation d'eau.
Protection contre l'incendie : Porter un équipement de protection adéquat.
Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles** : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
Méthodes de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Rincer abondamment à l'eau. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

- Général** : Eviter toute exposition inutile.
Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Utiliser des lunettes de protection s'il y a risque de contact avec les yeux par projections.
Mesures techniques de protection : Protéger du gel.
Stockage : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou de vapeurs. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
Manipulation : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle



- Protection respiratoire** : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.
- Protection des mains : En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants.
- Protection des yeux : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Hygiène industrielle : Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.
Limites d'exposition professionnelle : Urea : TLV - ACGIH [mg/m³] : 10
Urea : OSHA PEL [mg/m³] : 15
Contrôle de l'exposition
TLV© -TWA [mg/m³] : Aucune donnée disponible.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 4

Edition révisée n° : 1

Date : 1 / 6 / 2007

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Aquaphos

FSL-030

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique à 20 °C	: Liquide.
Couleur	: Bleu(e).
Odeur	: Faible.
pH	: 1.6
Densité	: 1.44

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Produits de décomposition dangereux	: Selon les conditions du procédé, des produits de décomposition dangereux peuvent être générés.
Réactions dangereuses	: Aucun(es) dans des conditions normales.
Propriétés dangereuses	: Aucun(es) dans des conditions normales.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	: Aucune donnée disponible.
---------------------------------	-----------------------------

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

CL50-96 Heures - poisson [mg/l]	: Aucune donnée disponible.
---------------------------------	-----------------------------

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Généralités	: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
-------------	--

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information générale	: Non réglementé.
----------------------	-------------------

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Symbole(s)	: Xi : Irritant
Phrase(s) R	: R36 : Irritant pour les yeux.
Phrase(s) S	: S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

16 AUTRES INFORMATIONS

Autres données	: Aucun(e).
----------------	-------------

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2001/58CE de la Commission de la CEE.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant

ROSIER SA

Rue du Berceau 1 B-7911 Moustier Belgique-Belgie
Tel: +32 (0)69 87 15 30
Fax: +32 (0)69 87 17 09
www.rosier.eu

En cas d'urgence : +32 (0)70 245 245

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Page : 4 / 4

Edition révisée n° : 1

Date : 1 / 6 / 2007

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Aquaphos**FSL-030**

que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document